

Anne Hidalgo

Anne Hidalgo liste un certain nombre de développements jugés vertueux qu'elle entend encourager à travers des incitations financières ou réglementaires, et affirme pour certains secteurs la nécessité d'une planification.

Toutefois, au-delà de l'affirmation de principes (« *sortie rapide de l'inaction climatique et des énergies fossiles* », « *100 % d'énergies renouvelables aussi rapidement que possible* », « *développement rapide des pratiques agroécologiques* », « *construire la résilience (...) des infrastructures* »), les éléments de stratégies opérationnelles mis en avant apparaissent trop souvent vagues et généraux.

L'appréciation d'une cohérence d'ensemble est impossible.

Trajectoire 2050

Anne Hidalgo appelle à « *une sortie rapide des énergies fossiles* », qu'elle qualifie d'« *objectif impérieux* ». Elle cite les scénarios de l'ADEME pour expliciter que la neutralité carbone passera par « *une articulation entre démarche de sobriété, efficacité énergétique et mix énergétique décarboné qui puisse répondre aux besoins de consommation énergétique de la population* ».

Gouvernance

Les pouvoirs publics sont présentés comme les pilotes de la décarbonation. Mme Hidalgo introduit ainsi son approche : « *L'atteinte de la neutralité carbone suppose une profonde transformation des secteurs économiques les plus émetteurs, un accompagnement des territoires en mutation et la formation aux nouveaux métiers, le tout soutenu par un plan quinquennal et une programmation de long terme.* » Elle poursuit : « *La première année de présidence permettra la tenue d'un grand débat national autour de la transition énergétique. Ce débat débouchera sur une feuille de route pour les 25 ans à venir et sur une loi de programmation quinquennale permettant le déploiement massif des énergies renouvelables et fixant des objectifs précis de réduction de la part du nucléaire dans le mix énergétique.* »

Bien que le problème commence par être posé de manière large, il est ramené dans le second temps à « *un grand débat national* » cantonné à la seule question du mix de production électrique. Toutefois, la notion de plan réapparaît ailleurs : dans le domaine de l'agriculture, des transports et de l'adaptation au réchauffement.

Secteurs les plus émissifs

Industrie. Mme Hidalgo voit dans le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Union européenne un moyen d'éviter les émissions de gaz à effet de serre.

Aucun potentiel de réduction de ces émissions n'est cependant explicité, d'autant qu'aucune orientation spécifique n'est indiquée concernant tel ou tel secteur d'activité. La question de la décarbonation des procédés industriels n'est pas abordée.

Transports. Le développement des mobilités bas carbone (véhicules électriques, train, transports en commun) est encouragé à travers un ensemble de mesures réglementaires et financières.

Le doublement de la part modale du fret ferroviaire (devant atteindre 18 % en 2030) est le seul objectif chiffré. La part du mix électrique devant être allouée au transport n'est pas mentionnée.

Bâtiments. Un plan de rénovation énergétique des bâtiments est proposé, avec pour objectif la rénovation « *garantie* » de 760 000 logements par an. L'organisation de ce plan serait partiellement décentralisée auprès de collectivités territoriales chargées d'organiser la lutte contre la précarité énergétique.

Les modalités de transformation de la filière, notamment les questions d'emploi et de compétences, ne sont pas abordées.

Agriculture et alimentation. Mme Hidalgo souhaite atténuer les émissions du secteur à travers la transformation du modèle agricole français et européen, notamment par la mise en place de pratiques agroécologiques (avec une « *sortie à terme des engrais azotés de synthèse* »), la lutte contre l'artificialisation des sols et le développement des puits de carbone.

En dehors du projet d'une « *grande loi sur le partage et la protection des terres agricoles* » visant notamment à « *réguler l'ensemble des marchés fonciers* », la question de l'accompagnement de la transformation de la filière, par exemple en termes de rendements, de revenus et de formation, n'est pas évoquée, mais est présente dans le programme.

La question de l'évolution de l'alimentation, en particulier sa part carnée, n'est pas abordée.

Évolution du système électrique

L'ambition de Mme Hidalgo à propos du mix électrique est clairement affirmée : « *100 % d'énergies renouvelables aussi rapidement que possible* ». Le nucléaire est présenté comme une « *énergie de transition* ». Un objectif de « *100 % de toits photovoltaïques* » est affirmé, sans précision temporelle.

La composition du mix et son évolution ne sont pas détaillées.

Les problèmes d'équilibrage d'un réseau décentralisé et alimenté par des sources non pilotables ne sont pas évoqués.

Énergie hors électricité

Mme Hidalgo mentionne le potentiel de la biomasse et ses contraintes en souhaitant une « *méthanisation encadrée et vertueuse* ».

Il n'est pas fait mention de l'évolution des infrastructures de distribution d'hydrocarbures ni du devenir des emplois concernés.

Sobriété

La notion de sobriété – au sens d'une réorganisation profonde des modes de vie – est présentée comme l'un des trois piliers devant permettre l'atteinte de la neutralité carbone.

Cependant, cette affirmation ne se traduit pas de manière concrète : il n'est pas présenté d'ambition ni de mesures tangibles visant à guider ou à accompagner les acteurs économiques vers une réduction des flux d'énergie et de matière.

Usage des sols

La gestion des contraintes de répartition de l'usage des sols entre biomasse énergie, biomasse alimentation, biomasse matériau, puits de carbone et les autres usages (notamment l'urbanisme) est nettement identifiée comme une priorité par Mme Hidalgo, qui insiste sur une « *priorité absolue donnée à la sécurité alimentaire* ».

Des instruments législatifs et réglementaires potentiellement puissants sont assortis à cet enjeu.

Matériaux critiques

Les risques liés aux approvisionnements en matériaux stratégiques ne sont pas abordés.

Emploi et formation

Bien que Mme Hidalgo affirme que la transition vers la neutralité carbone implique une « *formation aux nouveaux métiers* », seuls les besoins en formation, reconversion et accompagnement du secteur agricole sont décrits.

Les autres secteurs (en particulier le bâtiment) et l'importance globale des efforts à mener ne sont pas mentionnés.

La formation des élèves et des étudiants aux questions climatiques et énergétiques n'est pas abordée.

NB. La présente analyse critique porte strictement sur le contenu de [la lettre qu'Anne Hidalgo nous a transmise](#) afin d'explicitier la cohérence de sa stratégie de décarbonation. Cette analyse se réfère au prisme d'analyse utilisé par le Shift Project dans le cadre de son [Plan de transformation de l'économie française](#) (PTEF).

L'association des Shifters publie également [une analyse détaillée des programmes des candidats à la présidentielle](#), évaluant leur degré de compatibilité avec la Stratégie nationale bas carbone adoptée par la France.

Le PTEF, concentrant volontairement l'analyse sur les transformations pratiques recherchées, n'aborde de ce fait les questions de financement que de façon subsidiaire. Pour un éclairage sur ces questions de financement, voir en particulier [l'analyse des programmes proposée par l'Institut de l'économie pour le climat I4CE](#).